

5910
205

Staas

Louvain

of suite

Bruxelles, le 21 octobre 1932.

Mon cher Collègue,

Notre atelier possède deux grandes gravures, d'après Rubens, qui ont été nettoyées, il y a deux ans. Je crois qu'elles vous appartiennent. Voudriez-vous me faire connaître quand vous pouvez les faire reprendre?

Croyez, mon cher Collègue, à mes sentiments les meilleurs.

Monsieur le Professeur Emile Staes,
rue Dagobert

Louvain.
